

Début des négos entre la SQDC et les syndicats

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

Les discussions en vue de conclure une première convention collective commenceront mercredi entre la Société québécoise du cannabis et le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, qui a été accrédité pour représenter les employés d'au moins deux succursales, a appris La Presse canadienne.

La SQDC compte 12 succursales dans l'ensemble du Québec. Trois organisations syndicales espèrent représenter les travailleurs, soit les TUAC, affiliés à la FTQ, le Syndicat canadien de la fonction publique, également affilié à la FTQ, et le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, rattaché à la CSN.

Entre le 17 et le 26 octobre dernier, le Tribunal administratif du travail a été saisi de 15 requêtes en accréditation syndicale – une globale et les autres d'un syndicat par établissement. Il a commencé à démêler le tout.

À ce jour, seul le syndicat des TUAC a été accrédité. Il a déposé des requêtes pour quatre établissements. Un syndicat a été accrédité pour la succursale de Rimouski et un autre pour celle du quartier Rosemont, à Montréal. Il attend encore la décision du Tribunal administratif du travail pour les deux autres, à Mirabel et Sainte-Foy.

Mais tout va bien et l'ambiance est bonne, a assuré en entrevue lundi Jean-Marc Caron, coordonnateur au recrutement à la section locale 501 des TUAC-FTQ.

« Pour Rosemont, les rencontres ont été faites avec les travailleurs. Le cahier des demandes a été monté avec les travailleurs. Et la



Trois syndicats espèrent représenter les travailleurs de la SQDC, qui compte pour le moment 12 succursales. — CAROLINE GRÉGOIRE, ARCHIVES LE SOLEIL

négociation va commencer mercredi cette semaine », a rapporté M. Caron.

Il relate que lorsque la SQDC a annoncé qu'elle devait réduire ses heures d'ouverture, à cause des problèmes d'approvisionnement qu'elle subissait de la part de ses fournisseurs, les employés ont décidé dans un geste de solidarité de tous diminuer leurs heures de travail, afin de réduire au minimum ou d'éviter les mises à pied. « Les salariés avec l'employeur ont pris des ententes pour que tout le monde baisse leurs heures et que tout le monde ait environ une trentaine d'heures-semaine », a-t-il illustré.

ET LES HUIT AUTRES...

Il reste donc à déterminer le sort des syndicats pour les huit autres succursales de la SQDC.

Après avoir déposé une requête globale pour représenter les syndiqués de l'ensemble des succursales, au départ, en plus d'autres requêtes par établissement, le syndicat de la SAQ (CSN) s'est fait damer le pion

par les TUAC, qui avaient déposé leurs requêtes avant lui.

En droit du travail, il existe la « règle du guichet fermé », dont l'application ressemble au principe du premier arrivé, premier servi. La règle stipule que le dépôt d'une requête pour représenter des salariés qui n'étaient pas syndiqués auparavant rend irrecevable une autre requête déposée à compter du jour qui suit le premier dépôt, que ce soit pour la totalité ou une partie des salariés visés par la première requête.

Le syndicat de la SAQ (CSN) a donc amendé sa requête afin que sa requête globale ne concerne plus les 12 succursales, mais bien les huit qui restent, excluant celles des TUAC.

Lundi, le Tribunal administratif du travail vérifiait la représentativité – à savoir si le syndicat de la SAQ (CSN) avait obtenu un pourcentage suffisant d'adhésion.

Ensuite, le Tribunal devra déterminer si l'unité d'accréditation syndicale telle que définie est appropriée – globale ou par établissement.

L'entente entre Air Canada et la société mère de Jazz est prolongée

MONTRÉAL — Air Canada et Chorus Aviation ont prolongé de 10 ans un contrat d'achat de capacité, ce qui permettra à Jazz Aviation, filiale de Chorus, de continuer à desservir la plus grande compagnie aérienne du Canada avec des liaisons régionales jusqu'en 2035.

Des analystes estiment que cet accord dissipera toute inquiétude quant à l'avenir de Chorus. Certains doutes persistaient depuis qu'Air Canada a annoncé, en février dernier, qu'il élargirait la flotte de son transporteur à bas prix Rouge et qu'il piloterait ses avions les moins dispendieux sur

les routes régionales canadiennes – ce qui est traditionnellement le lot de Jazz.

Chorus a précisé que l'accord annoncé lundi augmenterait ses revenus de 940 millions \$ pour un total contractuel de 2,5 milliards \$ en location d'avions et redevances fixes au cours des 17 prochaines années. L'accord modifie également un accord de 2015 en réduisant les frais fixes et les revenus incitatifs versés à Chorus d'environ 50 millions \$ par an.

En vertu du nouveau contrat, Air Canada investira 97,3 millions \$ dans Chorus, ce qui donnera au

transporteur environ 9,99 % des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B de Chorus, sur une base regroupée.

Chorus souhaite affecter une partie du produit de l'investissement à son activité de location, en faisant l'achat de nouveaux gros appareils, notamment neuf CRJ 900 à 76 sièges en 2020.

L'action de Chorus, une société de portefeuille établie à Halifax, prenait plus de 15 pour cent lundi après-midi à la Bourse de Toronto. Elle s'y négociait à 7,28 \$, en hausse de 99 cents. LA PRESSE CANADIENNE

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : DIMANCHE 13 JANVIER 2019**

1 LOT DE 5 000 000 \$
2978269
 (décomposable)

Consultez les résultats complets à lotoquebec.com ou chez votre détaillant.

STRUCTURE DES LOTS

7 CHIFFRES	5 000 000 \$
6 DERNIERS	5 000 \$
5 DERNIERS	100 \$
4 DERNIERS	75 \$
3 DERNIERS	50 \$
2 DERNIERS	25 \$

TOUT-RIEN 01 04 08 11 12 13
14 16 18 19 23 24

Lotto-D 6 3 6 5 2 6 3 3

Sprinto 03 09 24 26 42

Lotto POKER 6 8 9 10 A
♥ ♥ ♦ ♦ ♦

Astro Jour - Mois - Année - Signe
22 - AOÛT - 13 - VIERGE

Ebanco 08 13 16 19 21 23 24 30 34 38
39 42 43 44 45 49 50 56 58 60 **Turbo x 1**

Quotidienne 2 42 3 786 4 4895 | **Triplex** 05 22 30 31 40 | **Extra** 0914025

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

CONSULTATION PUBLIQUE

Modification proposée aux secteurs de fréquentation scolaire des écoles secondaires publiques Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe et Gisèle-Lalonde (Ouverture de la nouvelle école secondaire publique Barrhaven Sud pour la rentrée scolaire 2020-2021)

PRÉAMBULE : Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) invite les parents des élèves à moins de 20 km de Barrhaven ou dans les écoles secondaires publiques Omer-Deslauriers, Maurice-Lapointe et Gisèle-Lalonde à une soirée de consultation sur les scénarios proposés pour modifier les secteurs de fréquentation. Deux soirées de consultation se tiendront aux dates et aux endroits suivants :

Consultations publiques

Date	Mercredi 30 janvier 2019	Judi 31 janvier 2019
Heure	19h	19h
Endroit	École élémentaire publique Michaëlle-Jean	École élémentaire publique Michel-Dupuis
Adresse	11 promenade Claridge Ottawa (Ontario) K2M 5A3	715 avenue Brian Good Ottawa (Ontario) K4M 0H3
Salle	Gymnase	Gymnase

Programme de la soirée

- Mise en contexte et déroulement de la soirée
- Présentation de l'étude préliminaire sur la création d'un secteur de fréquentation scolaire pour la nouvelle école élémentaire publique Barrhaven Sud
- Période de questions et commentaires

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Visitez www.barrhaven-sud.cepeo.on.ca ou communiquez avec barrhaven-sud@cepeo.on.ca.

Lucille Collard
Présidente

Édith Dumont
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière